

Vice-rectorat à l'enseignement et à la réussite

**RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU BACCALAURÉAT
EN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, CONCENTRATIONS FRANÇAIS (7651),
MATHÉMATIQUES (7654) ET UNIVERS SOCIAL (7655)**

1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME

Nom du programme (code) :	Baccalauréat en enseignement secondaire, concentrations français (7651), mathématiques (7654) et univers social (7655)
Nombre de crédits et cycle d'études :	120 crédits, premier cycle
Grade :	Bachelier en éducation
Unité de rattachement :	Module des sciences de l'éducation

2. PROCESSUS D'ÉVALUATION

L'évaluation du programme de Baccalauréat en enseignement secondaire, concentrations français (7651), mathématiques (7654) et univers social (7655) a été réalisée en conformité avec les dispositions de la *Politique institutionnelle d'évaluation périodique des programmes* de l'UQAT. Cette politique prévoit une évaluation interne par un comité formé par le module et suivie d'une évaluation externe, le tout complété par l'avis du comité des pairs agissant à titre de comité institutionnel, avis soumis à la commission des études pour adoption.

2.1 Évaluation interne

Les membres des comités d'évaluation interne pour les différentes concentrations du programme qui se sont réunis à compter du 3 avril 2014 sont :

Tableau 1
Composition du comité d'évaluation interne pour la concentration français (7651)

Professeurs :	Réal Bergeron Pascal Grégoire
Éudiantes au programme :	Maude L. Lamarche Gabrielle Rivard
Diplômée du programme :	Isabelle Rivest
Chargée de cours :	Murielle Berrouard
Membre socioéconomique :	Jacinthe Simard
Observateurs :	Brayen Lachance Martin Villemure

Tableau 2
Composition du comité d'évaluation interne pour la concentration mathématiques (7654)

Professeur :	Ridha Najar (responsable du programme)
Étudiante ayant terminé le programme :	Stéphanie Goulet (enseignante au secondaire)
Chargée de cours :	Houria Hamzaoui
Membre socioéconomique :	Jean-François Nolet (Conseiller pédagogique au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue)
Observateurs :	Brayen Lachance Martin Villemure

Tableau 3
Composition du comité d'évaluation interne pour la concentration univers social (7655)

Professeur :	Carlo Prévil
Étudiante au programme :	Nadielle Morissette
Étudiante et étudiant ayant terminé le programme :	Émilie Julien-Roy; Tommy Légaré
Chargé de cours :	Martin Baron
Membre socioéconomique :	Josée Prévost
Observateurs :	Brayen Lachance Martin Villemure

2.1.1 Collecte des données et taux de réponse

Collecte des données statistiques

Les données statistiques utilisées pour l'évaluation des programmes à l'UQAT sur des indicateurs comme les admissions, inscriptions, durée des études et diplomation proviennent de la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) de l'Université du Québec, sous la forme d'une trousse d'évaluation de programme.

Collecte de données quantitatives et qualitatives

De plus, des sondages auprès des personnes diplômées, des étudiantes et des étudiants, des membres du corps enseignant et des entreprises et organismes employeurs ont permis d'évaluer la perception des personnes impliquées quant à l'atteinte des objectifs ou compétences visés, et à l'adéquation du programme face à l'emploi. Chaque questionnaire était composé de questions fermées (partie quantitative) et de questions ouvertes (partie qualitative).

Les populations suivantes ont été sollicitées pour participer à une enquête électronique :

- Étudiantes et étudiants actifs du programme de Baccalauréat en enseignement secondaire, inscrits à la session automne 2012 et ayant complété au moins 2 trimestres;
- Diplômées et diplômés depuis le début de l'offre du programme;
- Ensemble du corps enseignant, soit les professeures et professeurs, chargées et chargés de cours œuvrant dans le programme (ayant encadré au moins un étudiant ou donné un cours);
- Personnes enseignantes associées ayant encadré des stagiaires durant la période évaluée : à titre d'employeurs.

L'enquête auprès de ces groupes s'est déroulée entre le 21 novembre 2012 et le 9 janvier 2013.

Taux de réponse

Le tableau qui suit présente le nombre de réponses aux questionnaires reçues par rapport au nombre de questionnaires envoyés, ainsi que le taux de réponse qui en résulte. Les seuils de réponse ont été déterminés en lien avec les pratiques d'évaluation périodique des programmes et les seuils statistiques permettant l'établissement de profils de cohortes utilisés dans le réseau de l'Université du Québec.

Tableau 4
Taux de réponse aux questionnaires pour la concentration français (7651)

Population	Nombre total de personnes sondées (n)	Nombre de personnes répondantes final	Taux
Étudiantes et étudiants	41	17	41,5 %
Diplômées et diplômés	14	2	14,3 %
Membres du corps enseignant	22	9	40,9 %
Enseignantes et enseignants associées	44	18	40,9 %

Tableau 5
Taux de réponse aux questionnaires pour la concentration mathématiques (7654)

Population	Nombre de personnes répondantes	Taux
Étudiantes et étudiants	11/25	44 %
Diplômées et diplômés	2/14	14,3 %
Membres du corps enseignant	4/11	36,4 %
Enseignantes et enseignants associées	13/32	40,6 %

Tableau 6
Taux de réponse aux questionnaires pour la concentration univers social (7655)

Population	Nombre total de personnes sondées (n)	Nombre de personnes répondantes final	Taux
Étudiantes et étudiants	6	20	30%
Diplômées et diplômés	1	9	11%
Membres du corps enseignant	9	25	36%
Enseignantes et enseignants associées	5	19	26 %

Comme le nombre de diplômées et diplômés n'était pas suffisant, un groupe de discussion a été organisé. Ce groupe de discussion regroupait des diplômées et diplômés des trois profils du BES (français, mathématiques, univers social), pour un total de 9 personnes participantes. Le groupe de discussion, animé par M. Brayen Lachance, s'est tenu en avril 2015.

Un groupe de discussion des enseignants associés a réuni pour sa part 6 enseignants en univers social le 7 mai 2015.

2.2 Organisme d'agrément à titre d'avis des experts externes

Comme le prévoit la politique institutionnelle d'évaluation périodique des programmes : « Les rapports produits par les organismes d'agrément externes peuvent tenir lieu de rapport d'évaluation, en totalité ou en partie, dans la mesure où ils satisfont aux exigences de la présente politique. »¹ Ainsi, comme le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE) avait transmis un rapport à la suite de sa visite en novembre 2012, ce rapport a été utilisé à titre d'avis d'experts externes. Voici les principales sources de données sur lesquelles le CAPFE s'est appuyé pour formuler ses recommandations concernant les programmes menant au baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (BEPEP), au baccalauréat en enseignement secondaire (BES), au baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde (BEALS) et au baccalauréat en enseignement professionnel (BEP) de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) :

- le bilan d'évaluation des programmes de formation à l'enseignement, préparé par l'université;
- le suivi fait après la visite du CAPFE en 2006 et en fonction des conditions établies dans l'acte d'agrément des programmes;
- l'information qu'il a recueillie auprès des différentes actrices et acteurs rencontrés lors de son passage à Rouyn les 27, 28 et 29 novembre 2012 (étudiantes et étudiants, diplômées

¹ CRÉPUQ, Mai 2004. Guide d'application de la politique de la CRÉPUQ relative à l'évaluation périodique des programmes existants, p. 11.

et diplômés, professeures et professeurs, chargées et chargés de cours et partenaires du milieu scolaire).

2.3 Comité des pairs

Le comité des pairs était composé des personnes suivantes : monsieur Patrice LeBlanc, doyen à la gestion académique et aux études; monsieur Stéphane Grenier, professeur au Département des sciences du développement humain et social, monsieur Louis Imbeau, professeur à l'Institut de recherche sur les forêts et monsieur Martin Villemure, coordonnateur aux programmes.

Les membres du comité ont pris connaissance de l'ensemble du dossier d'évaluation. Le comité s'est réuni le 8 mai 2018 pour disposer des rapports et avis suivants :

- Le rapport d'autoévaluation du Baccalauréat en enseignement secondaire (février 2018);
- Le rapport de la visite du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement CAPFE (janvier 2013);
- La résolution du Module en sciences de l'éducation;
- La résolution de l'assemblée départementale.

2.3.1 Avis du comité des pairs

Le comité des pairs a recommandé à la commission des études de :

- Recevoir le rapport d'autoévaluation du programme de Baccalauréat en enseignement secondaire (BES) présenté par le Module des sciences de l'éducation;
- Maintenir le Baccalauréat enseignement secondaire à l'intérieur de la programmation de l'UQAT et de demander au Module des sciences de l'éducation d'entreprendre immédiatement le processus de révision de ce programme conformément aux recommandations qui suivent :

RECOMMANDATION 1 : Rehausser le niveau de maîtrise de la langue française des étudiants du BES:

- Ajouter un cours de 3 crédits à l'automne 1 (FRAXXXX *Grammaire du français*).
- Transformer le cours FRA2233 *Révision et rédaction de textes* (hiver 1).
- Réduire le nombre de crédits accordés au stage IV de 15 à 12 crédits (STA4424 *Stage IV et séminaires : enseignement secondaire II* et STA4504 *Stage IV: enseignement et apprentissage en anglais langue seconde*).

RECOMMANDATION 2 : Vu la nécessité d'augmenter le nombre de cours disciplinaires dans les profils du BES (français, mathématiques, univers social et arts plastiques) et du BEALS, il est recommandé d'évaluer la place et la pertinence des cours optionnels figurant dans les cheminements du BES et du BEALS et de les remplacer, si nécessaire, par des cours liés au domaine de spécialisation.

RECOMMANDATION 3 : Revoir les contenus et la structure du cours EDU2116 Difficultés d'adaptation et intervention. Ajouter un second cours touchant les élèves à besoins particuliers.

RECOMMANDATION 4 : Retirer le cours EDU3032 Projet interdisciplinaire en enseignement secondaire. Remplacer ce cours par un cours portant sur l'évaluation des apprentissages en français, en mathématiques, en univers social et en anglais, langue seconde.

RECOMMANDATION 5 : Réviser la description des cours EDU2332 *Introduction à la profession enseignante* et EDU2332 *Introduction to becoming an ESL Teacher* de manière à y intégrer des éléments liés à la gestion de classe et à l'élaboration d'une situation d'enseignement-apprentissage et pour mieux les préparer à leur stage 1.

RECOMMANDATION 6 : Retirer le cours EDU3211 Étude et élaboration de matériel éducatif I et intégrer certaines parties de son contenu dans le nouveau cours portant sur l'évaluation des apprentissages en français, en mathématiques, en univers social et en anglais, langue seconde. (Voir la recommandation no 4.)

RECOMMANDATION 7 : Que les responsables d'équipes pédagogiques des programmes du BES et du BEALS organisent des activités de concertation systématiques professeurs-chargés de cours afin d'assurer une meilleure cohérence de l'approche-programme et du développement des compétences professionnelles des étudiants.

RECOMMANDATION 8 : Que soit mis en place un mécanisme de consultation systématique des finissants à l'égard de leur satisfaction par rapport au programme. Ce mécanisme aurait également l'avantage de faciliter grandement le processus d'évaluation périodique des programmes.

RECOMMANDATION 9 : Que les partenariats internationaux actuels soient consolidés afin d'offrir la possibilité aux étudiants du BES de faire un semestre de scolarité hors pays.

RECOMMANDATION 10 : Que la collaboration interuniversitaire soit élargie à d'autres universités en régions et également étendue au domaine de la recherche.

RECOMMANDATION 11 : Que la révision du programme prévoit des moyens pour renforcer l'usage des TIC dans les différents cours du programme, afin de s'assurer que les étudiants se familiarisent avec les outils technologiques durant leur formation, et puissent s'adapter aux outils technologiques qui seront présents dans leur milieu de travail.

RECOMMANDATION 12 : Que les plans de formation et le contenu des cours propres à chacun des profils soient revus et modifiés en conformité avec les recommandations spécifiques contenues dans chacun des rapports d'autoévaluation respectivement pour le BES (mathématiques), le BES (français) et le BES (univers social).

2.4 Avis de la commission des études

Le dossier d'évaluation du programme a été présenté aux membres de la commission des études de l'UQAT à la réunion du 8 octobre 2020.

La commission des études a entériné les recommandations du comité des pairs et mandaté le conseil de module des sciences de l'éducation pour déposer le dossier de révision du Baccalauréat en enseignement secondaire (BES), concentrations français (7651), mathématiques (7654) et univers social (7655) au cours de l'année universitaire 2018-2019 en vue d'une implantation à l'automne 2019.